A Monsieur le Recteur de l’Académie de Strasbourg

s/c de Mme/M. …………………..

Principal·e / Proviseur·e du collège / lycée…..

**Objet : suppression de la part collective du Pass Culture**

Monsieur le Recteur de l’Académie,

Par un message de notre chef d’établissement, nous avons appris la fermeture brutale de la plateforme Adage le jeudi 30 janvier / vendredi 31 janvier, au motif que le plafond de 50 millions d’euros alloués à la part collective du Pass Culture était atteint.

Cette décision, qui intervient dans un contexte de restrictions budgétaires, aura des conséquences importantes pour notre établissement [pourtant situé en zone d’éducation prioritaire renforcée / en CLA / TER….]

Ce sont ainsi [*faire la liste des sorties, projets qui ne pourront plus être financés et sont donc remis en cause*].

Pour nous qui pensons que la culture est un moyen, pour nos élèves, de s’ouvrir au monde, de réfléchir, de grandir, de s’émanciper, ce coup d’arrêt est un renoncement terrible.

Il remet aussi en cause le travail engagé par les enseignants et les élèves depuis le début de l’année scolaire. Ce mépris est douloureusement ressenti par toutes et tous.

Nous qui sommes engagés depuis plusieurs années avec des acteurs du monde de la culture nous inquiétons également des conséquences pour eux de cette perte de public, de financement, bien au-delà de cette année scolaire. Car l’école est souvent celle qui permet de découvrir des pratiques culturelles dont les élèves sont éloignés. Devenus adultes, ces élèves pousseront-ils les portes d’un théâtre, d’un opéra, iront-ils voir un spectacle de danse… si ces mondes leur restent étrangers ?

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons Monsieur le Recteur, d’intervenir pour que les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets engagés dans notre collège / lycée soient rétablis.

Soyez assuré, Monsieur le Recteur, de notre attachement au service public d’éducation et à sa mission d’ouverture culturelle.